

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS451/7
1^{er} novembre 2012

(12-6004)

Original: espagnol

CHINE – MESURES CONCERNANT LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION DE VÊTEMENTS ET DE PRODUITS TEXTILES

Demande de participation aux consultations

Communication présentée par le Pérou

La communication ci-après, datée du 29 octobre 2012 et adressée par la délégation du Pérou à la délégation de la Chine, à la délégation du Mexique et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Conformément à l'article 4:11 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (Mémorandum d'accord), le gouvernement du Pérou notifie par la présente qu'il désire participer aux consultations demandées par le gouvernement du Mexique au gouvernement de la République populaire de Chine ("Chine"), au sujet des mesures appliquées par la Chine à la production et à l'exportation de vêtements et de produits textiles, dans la communication (WT/DS451/1) distribuée aux Membres de l'OMC le 18 octobre 2012 sous le titre *Chine – Mesures concernant la production et l'exportation de vêtements et de produits textiles*.

Il convient de noter que la production et l'exportation de vêtements et de produits textiles sont très importantes pour l'économie péruvienne. Par exemple, les exportations péruviennes de produits textiles se sont élevées à 1,99 milliard de dollars en 2011, représentant presque 20 pour cent des exportations non traditionnelles du Pérou cette année-là. De plus, ces activités sont une source importante d'emplois à valeur ajoutée au Pérou. Le Pérou est préoccupé par les répercussions que les mesures de la Chine indiquées par le Mexique dans sa demande de consultations pourraient avoir sur sa production et ses exportations de vêtements et de produits textiles. Il a donc clairement un intérêt commercial substantiel dans les consultations demandées par le gouvernement mexicain.

Le gouvernement péruvien saurait gré au gouvernement chinois d'accorder toute l'attention voulue à la présente demande, à laquelle il espère recevoir rapidement une réponse.
